

ASSEMBLEE DE CORSE

DELIBERATION N° 11/325 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE PORTANT INDIVIDUALISATION DES CREDITS « DEVELOPPEMENT TERRITORIAL » - AIDE AUX FOIRES RURALES ET ARTISANALES (4^{EME} RAPPORT 2011)

SEANCE DU 15 DECEMBRE 2011

L'An deux mille onze et le quinze décembre, l'Assemblée de Corse, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Dominique BUCCHINI, Président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

ANGELINI Jean-Christophe, BARTOLI Marie-France, BASTELICA Etienne, BEDU-PASQUALAGGI Diane, BENEDETTI Paul-Félix, BIANCUCCI Jean, BUCCHINI Dominique, CASTELLANI Michel, CASTELLANI Pascaline, CASTELLI Yannick, FEDERICI Balthazar, FEDI Marie-Jeanne, FERRI-PISANI Rosy, GIACOMETTI Josepha, GRIMALDI Stéphanie, LACAVE Mattea, LUCCIONI Jean-Baptiste, LUCIANI Xavier, MOSCONI François, NATALI Anne-Marie, NICOLAI Marc-Antoine, NIELLINI Annonciade, NIVAGGIONI Nadine, ORSINI Antoine, ORSUCCI Jean-Charles, RISTERUCCI Josette, de ROCCA SERRA Camille, RUGGERI Nathalie, SANTINI Ange, SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette, SCIARETTI Véronique, SIMONPIETRI Agnès, SINDALI Antoine, STEFANI Michel, TALAMONI Jean-Guy, VALENTINI Marie-Hélène, VANNI Hyacinthe

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

Mme BIANCARELLI Viviane à M. BUCCHINI Dominique
Mme CASALTA Laetitia à Mme NIELLINI Annonciade
M. CHAUBON Pierre à Mme VALENTINI Marie-Hélène
Mme COLONNA Christine à M. BIANCUCCI Jean
Mme DONSIMONI-CALENDINI Simone à M. CASTELLI Yannick
M. FRANCISCI Marcel à Mme RUGGERI Nathalie
Mme GIOVANNINI Fabienne à Mme NIVAGGIONI Nadine
Mme GUERRINI Christine à Mme NATALI Anne-Marie
Mme HOUEMER Marie-Paule à Mme BARTOLI Marie-France
Mme MARTELLI Benoite à M. ORSINI Antoine
M. SIMEONI Gilles à M. VANNI Hyacinthe
M. SUZZONI Etienne à Mme GRIMALDI Stéphanie
M. TATTI François à Mme CASTELLANI Pascaline

ETAIT ABSENT : M.

PANUNZI Jean-Jacques.

L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, Titre II, Livre IV, IV^{ème} partie,
- VU** la délibération n° 10/221 AC de l'Assemblée de Corse du 16 décembre 2010 portant approbation du Budget Primitif de la Collectivité Territoriale de Corse pour l'exercice 2011,
- VU** la délibération n° 11/193 AC de l'Assemblée de Corse du 6 octobre 2011 portant approbation du Budget Supplémentaire de la Collectivité Territoriale de Corse pour l'exercice 2011,
- SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,
- APRES** avis de la Commission des Finances, de la Planification, des Affaires Européennes et de la Coopération,
- APRES** avis de la Commission du Développement Economique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ARTICLE PREMIER :

DECIDE de répartir ainsi qu'il suit les crédits inscrits à la rubrique :

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

ORIGINE : BP 2011

PROGRAMME : 33 11 F

MONTANT DISPONIBLE : 54 100,00 Euros

MONTANT AFFECTE : 10 000,00 Euros

Foyer Rural d'Aregno, Aregno - Foire de l'Amandier 2011 : 5 000 euros

Association Seve in Grentu, Evisa - Fête du Marron 2011 : 5 000 euros

DISPONIBLE A NOUVEAU 44 100,00 Euros

ARTICLE 2 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

AJACCIO, le 15 décembre 2011

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Dominique BUCCHINI

ANNEXES

<p style="text-align: center;">RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE</p>

OBJET : Individualisation des crédits « développement territorial » - Aide aux foires rurales et artisanales - 4^{ème} rapport 2011 :

- **Foyer rural d'Aregno - Foire de l'Amandier**
- **Association Seve in Grentu - Fête du Marron 2011**

Depuis plusieurs années, la Collectivité Territoriale de Corse dans le cadre de sa politique de reconquête de l'intérieur, participe au financement des foires rurales et artisanales. La multiplication de ces manifestations, qu'elle relève du maintien de traditions antérieures ou qu'elle soit l'expression nouvelle de valorisation des productions spécifiques d'un territoire, témoigne du dynamisme économique des acteurs et de leur forte volonté de promouvoir les productions et les savoir-faire en zone rurale.

L'intervention de la Collectivité Territoriale de Corse vient compléter les dispositifs d'aide accompagnant l'activité des agriculteurs, éleveurs et artisans.

Cadre de l'intervention :

Depuis 2009, en accord avec le service de l'Etat concerné, la Collectivité Territoriale de Corse a décidé d'orienter l'utilisation des crédits du FNADT Montagne vers l'aide à la réalisation de ces manifestations ; ces crédits lui étant délégués, (et non transférés) en application de la loi du 22 janvier 2002.

En effet, la loi n° 2002-92 du 22 janvier 2002 relative à la Corse prévoit que les crédits relatifs à la montagne inscrits à la section locale du FNADT font l'objet, dans les conditions déterminées par la loi de finances, d'une subvention globale à la Collectivité Territoriale de Corse. Ce fonds doit faire l'objet d'une individualisation par l'Assemblée de Corse.

Seules les foires à caractère rural et artisanal, ayant pour objet la valorisation et la promotion des productions locales et participant à l'animation du milieu rural sont éligibles au concours financier de la Collectivité Territoriale prévu à cet effet. A ce titre, Vous trouverez en annexe 1 la liste des subventions attribuées depuis 2008 par la CTC, dans le cadre des aides aux foires rurales.

Les foires à thèmes (châtaigne, marrons, miel, amande, huile, vins, fromages, charcuterie, artisanat de production, artisanat d'art, etc, ...) sont considérées comme prioritaires.

Ne sont pas éligibles, les manifestations ayant un caractère essentiellement sportif et culturel, les braderies, les brocantes, les fêtes patronales, les concours de chasse et de pêche, les concours de chiens de chasse, les concours équestres, et les manifestations ayant manifestement un but lucratif.

Le montant de la subvention correspond à 30 % maximum du coût de l'opération réalisée en 2010 et plafonné à hauteur de 15 000 euros.

Un guichet unique destiné à l'instruction et à la gestion des demandes est constitué au sein de la Collectivité Territoriale (Direction du Développement Local - Service des relations associatives).

Un 1^{er} rapport concernant 10 opérations, pour un montant total de 63 900 euros, a été délibéré en Assemblée de Corse le 26 mai 2011.

Un 2^{ème} rapport concernant 3 opérations, pour un montant total de 20 000 euros, a été délibéré en Assemblée de Corse le 29 juillet 2011.

Un 3^{ème} rapport concernant 1 opération, pour un montant total de 12 000 euros, a été délibéré en Assemblée de Corse le 6 octobre 2011.

Dans le cadre du 4^{ème} rapport 2011, vous est présenté pour individualisation :

- **le Foyer Rural d'Aregno, organisateur de la Foire de l'Amandier,**
- **l'association Seve in Grentu, organisatrice de la 20^{ème} édition de la fête du marron.**

1) Foyer Rural d'Aregno - Foire de l'amandier :

Association	Manifestation	Date opération	Prévisionnel 2011	Coût opération 2010	Subvention sollicitée	Subvention proposée (subvention 2010)
« Foyer Rural d'Aregno »	Foire de l'Amandier	6 et 7 août 2011	61 000 €	42 450 €	5 000 €	5 000 € (5 000 €)

Le Foyer Rural d'Aregno a pour objet d'organiser des manifestations et expositions de produits artisanaux dans le cadre d'une foire régionale. En 2011, cette association compte 60 bénévoles et 30 adhérents.

La Foire de l'Amandier qui consiste à promouvoir l'amande et l'artisanat corse s'est déroulée les 6 et 7 août 2011, avec 80 exposants et 80 stands. A ce titre, **le foyer Rural d'Aregno sollicite une subvention de 5 000 euros.**

Le plan de financement pour l'édition 2011 présenté par le demandeur est le suivant :

CHARGES	MONTANT (€)	PRODUITS	MONTANT(€)
<i>Charges directes affectées à l'action</i>	50 000	<i>subventions</i>	
Autres charges	6 000	CTC	5 000
<i>Charges indirectes liées à l'action</i>	5 000	CG 2B	7 000
		Autres	5 000
		<i>Autres produits</i>	44 000
Total charges	61 000	Total produits	61 000

Le compte-rendu financier de l'action 2010 :

CHARGES	MONTANT (€)	PRODUITS	MONTANT(€)
Charges directes affectées à l'action		Subventions	
Matières et fournitures	20 000	CTC	5 000
Achats amandiers	5 000	CG2B	5 000
Communication	3 000	communes	2 000
Assurances	2 500	Autres produits	
Animation foire (musique)	10 000	cotisations	495
Achats divers	1 950	Partenaires privés	3 300
		recettes	27 870
Total charges	42 450	Total produits	43 665

Le coût de l'opération 2010 s'élève à **42 950 euros**, alors que le total des produits correspond à un montant de **43 665 euros**. En conséquence, le compte-rendu financier de l'édition 2010 fait état d'un résultat excédentaire de **1 215 euros**.

Le financement « systématique » d'opérations excédentaires n'est pas préconisé en matière d'aide aux associations. Il convient de considérer cette question sur la base de plusieurs exercices budgétaires. Cette association a obtenu depuis 2008, une aide annuelle de la CTC de 5 000 euros, (cf. tableau annexe 1ci-joint) pour l'organisation de cette manifestation.

Il vous est proposé d'attribuer une subvention de 5 000 euros (12 % du coût de l'opération 2010), soit le maintien de l'aide accordée à l'association en 2010, en faveur de l'association Foyer Rural d'Aregno, pour la réalisation de la Foire de l'Amandier 2011.

2) Association Seve in Grentu - 20^{ème} édition de la fête du marron.

Association	Manifestation	Date opération	Prévisionnel 2011	Coût opération 2010	Subvention sollicitée	Subvention proposée (subvention 2010)
Association Seve in Grentu	20 ^{ème} édition de la Fête du marron	26 et 27 novembre 2011	27 342 €	14 955 €	5 000 €	5 000 €

L'association Seve in Grentu a pour objet d'organiser diverses manifestations comme la fête du marron » ou encore « A Festa di a Tramula » et ainsi dynamiser et soutenir l'économie rurale du haut canton des Deux-Sevi. En 2011, cette association compte 8 bénévoles et 38 adhérents.

L'association Seve in Grentu se déroulera les 26 et 27 novembre 2011, avec 60 exposants et 30 stands. A ce titre, **L'association Seve in Grentu sollicite une subvention de 5 000 euros pour une dépense prévisionnelle de 27 342 euros.**

Le plan de financement pour l'édition 2011 présenté par le demandeur est le suivant :

CHARGES	MONTANT (€)	PRODUITS	MONTANT(€)
Charges directes affectées à l'action	24 997	subventions	
Autres charges	350	CTC	5 000
Charges indirectes liées à l'action	1995	CG 2A	5 000
		Communes (intercommunalité)	5 000
		Autres	1 800
		Autres produits	10 542
Total charges	27 342	Total produits	27 342

Pour 2011, l'association a décidé de faire appel à un prestataire pour rendre cette 20^{ème} édition de la foire plus attractive. Ceci contribuant ainsi à augmenter le coût prévisionnel de la manifestation.

Le compte-rendu financier de l'action 2010 :

CHARGES	MONTANT (€)	PRODUITS	MONTANT(€)
Charges directes affectées à l'action		Subventions	
Prestation de services	7 263	CG 2A	1 600
Location mobilière et immobilières	4 260	communes	5 000
Communication	2 157		
Assurances	99		
Déplacements	860		
SACEM	316		
Total charges	14 955	Total produits	6 600

La Collectivité Territoriale de Corse a alloué une subvention de 5 000 euros à l'association pour son édition 2010 ; celle-ci versée courant 2011, elle n'apparaît pas dans le compte-rendu financier 2010. Par ailleurs, la météo désastreuse durant le déroulement de la foire, a contraint certains exposants à annuler leur participation, réduisant ainsi les recettes liées à la location de stands. Ceci explique le résultat déficitaire de l'édition 2010.

Le règlement des aides relatif aux foires rurales prévoit un montant de subvention à hauteur de 30 % du budget réalisé l'année précédente, soit dans le cas présent, une subvention de 4 500 euros.

Compte-tenu de l'augmentation significative du coût de l'édition 2011, il vous est proposé d'attribuer une subvention de 5 000 euros en faveur de l'association Seve in Grentu, pour la réalisation de la 20^{ème} édition de la Fête du Marron 2011.

ANNEXE 1**ETAT DES SUBVENTIONS AUX FOIRES RURALES (2008 - 2011)**

ASSOCIATIONS	FOIRES	MONTANT DE L'AIDE ATTRIBUEE			
		2008	2009	2010	2011
<i>A Fiera di U Vinu</i>	<i>Foire du vin à Luri</i>	8 500	7 500	6 800	7 000
<i>A Fiera di U Casgiu</i>	<i>Foire de Venaco</i>	7 500	7 000	7 500	10 000
<i>Association Sportive et Récréative de Cauro</i>	<i>Journée du vin et du fromage</i>	<i>néant</i>	<i>néant</i>	<i>néant</i>	5 000
<i>Cal'in Festa</i>	<i>Foire de la Sainte Restitude à Calenzana</i>	<i>néant</i>	3 500	4 000	4 700
<i>Cavall'in Festa</i>	<i>Foire Régionale du Cheval à Corte</i>	9 000	7 000	7200	7 200
<i>Cumitatu di a Fiera di a Nuciola in Cervioni</i>	<i>Foire de la noisette</i>	<i>néant</i>	3 000	3 000	5 000
<i>Cumitatu di Fiera di Rennu</i>	<i>Manifestation A Tumbera</i>	4 500	4 000	4 000	4 000
<i>A Fiera di San Pancraziu</i>	<i>Foire de San Pancraziu</i>	10 000	9 000	8 000	10 000
<i>Foyer Rural de Montegrosso</i>	<i>Foire de l'olivier</i>	<i>néant</i>	6 000	6 800	7 000
<i>Syndicat d'initiative de Filitosa</i>	<i>Foire de Filitosa</i>	3 500	3 000	3 500	4000
<i>Cumitatu di Fiera di Rennu</i>	<i>Foire de la Saint Roch</i>	7 000	4 500	5 000	4000
<i>Rustinu in Fiera</i>	<i>A Fiera di a Caccia e di a Pesca, à Ponte Novu</i>	5 000	5 000	5 000	6000
<i>Fédération des Foires Rurales Agricoles et Artisanales de Corse</i>	<i>Programme d'activités 2011 de l'association</i>	<i>néant</i>	<i>néant</i>	<i>néant</i>	10 000
<i>Comité de foire de « San Petru »</i>	<i>Fiera di a petra</i>	4 000	3 500	2 700	
<i>Société de chasse de Casamaccioli</i>	<i>Aide aux manifestations canines</i>	1 000	1 000	1 000	

Comité d'animation du Tallanais	<i>A festa di l'oliu novu</i>	12 500	9 000	8 400	
« A Leva »	<i>Organisation des journées du bois et de la forêt à Vezzani</i>	5000	4 000	4 000	
« A Nostra Mela »	<i>Organisation des journées de la pomme</i>	4 600	néant	néant	
Syndicat de défense de l'appellation d'Ajaccio	<i>Organisation de la Saint Vincent</i>	2 000	1 000	1000	
Foyer Rural d'Aregno	<i>Foire de l'amandier</i>	5 000	5 000	5 000	
Associu per a fiera di a bocca e di u pratu	<i>A fiera di a bocca e di u pratu » à Quercitellu</i>	4 500	4 500	4 500	
Comité d'animation d'Olmeto	<i>Foire artisanale de Baracci</i>	3 000	néant	néant	
Union commerciale Alalia	<i>Fêtes des vendanges à Aléria</i>	3 000	néant	néant	
Associu Viscuvacciu	<i>Organisation de la foire aux fruits à Vescovato</i>	3 000	néant	néant	
Festività Grand Sud	<i>Foire artisanale de Porto-Vecchio</i>	15 000	15 000	15 000	
« Seve in Grentu »	<i>Fêtes du marron et de la fleur de châtaigner à Evisa</i>	5 000	4 000	5 000	
Comité des fêtes de Bastelicaccia	<i>Foire des agrumes</i>	3 000	néant	néant	
Foyer Rural de Bocognano « U Castagnu »	<i>A fiera di a castagna</i>	12 000	12 000	12 000	12 000
« Merendella in Castagniccia »	<i>Merendella in castagniccia</i>	néant	3 500	3 100	
Association Régionale des Eleveurs de Porcs	<i>A fiera di i purcaghji e di u mondu campagnola</i>	néant	6 000	néant	
Fiera di u Nebbiu	<i>Fiera di u nebbiu à Murato</i>	néant	2 000	4 500	

PROPOSITION D'INDIVIDUALISATION
--

FONDS A REPARTIR : Développement Territorial

Exercice : 2011

Programme : 3311 F. Développement Territorial (Foire rurales et artisanales)

Chapitre : 935

Fonction : 53

Montant disponible : 54 100,00 €

Montant à affecter 10 000,00 €

Disponible à nouveau : 44 100,00 €

Associations	Opérations	Subventions proposées
Foyer Rural d'Aregno	<i>Foire de l'Amandier 2011</i>	5 000 euros
Association Seve in Grentu	<i>Fête du Marron 2011</i>	5 000 euros

DERNIERE DELIBERATION PORTANT INDIVIDUALISATION DU FONDS :
11/ 206 AC de l'Assemblée de Corse du 6 octobre 2011